

## Politique | LGV GPSO : Gilles Savary vote contre l'engagement financier de l'Etat dans le projet



**En accord avec ses convictions et en tant que membre du Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France, le député de Gironde a voté contre l'engagement de 45 M€ de financement d'Etat pour le projet. Il s'en explique.**

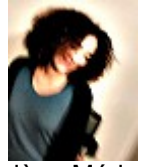
Après des discours et prises de position fortes concrétisés notamment par quelques participations à des réunions d'opposants au projet LGV GPSO, Gilles Savary Député de la Gironde et membre de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France ( AFITF) persiste et signe. Ce 6 décembre, il a voté contre l'engagement des premiers financements d'Etat sur le projet LGV GPSO Bordeaux-Toulouse, et Bordeaux-Dax. Des financements dédiés à des études et premiers achats de fonciers, s'élevant à 45 M€. Son argument premier : l'arbitrage financier à faire en faveur des trains du quotidien et de la régénération des lignes existantes plutôt que pour la LGV dont le montant global du projet est évalué à 9Mds €.

**« Un gaspillage de fonds publics injustifiable »** Un projet qui constitue selon lui, « un gaspillage de fonds publics injustifiable », là où regrette-il, « les pouvoirs publics ont choisi un niveau de régénération de la ligne Bordeaux-Agen notoirement insuffisant » en regard des perspectives de trafics et des besoins des usagers d'une zone péri-urbaine en très forte expansion démographique. A l'occasion du Conseil d'administration de l'AFITF, il a, en effet appelé à une rénovation ambitieuse de cette ligne sur trois aspects. D'abord « des équipements de contrôle-commande de dernière génération, permettant d'augmenter de 50 à 60 % la capacité de trafic de la ligne actuelle », ensuite « la suppression intégrale des 101 passages à niveau existants entre Bordeaux et Agen, afin d'en faire une véritable ligne de trains de banlieue », et enfin, « l'aménagement d'installations permanentes de contre-sens à proximité de l'agglomération afin de permettre une continuité de service en cas de travaux ou d'incidents sur la ligne ».

Autre griefs du député contre la future LGV GPSO, des surcoûts liés dit-il, « à des choix politiques de tracé » amenant le projet « à traverser inutilement le vignoble des Graves à Ayguemorte-les-Graves, ainsi que la précieuse hêtraie de la zone humide du Ciron ».

Enfin, en dernier argument de son vote, il rappelle que la déclaration d'utilité publique prise par l'Etat, contre l'avis

de la Commission de l'enquête publique, se heurte à des recours juridiques émanant d'organisations diverses telles que le syndicat des sylviculteurs du sud-ouest, des fédérations de chasseurs, des organisations professionnelles viticoles, une association de gestion écologique, une association d'élus ou encore des Collectivités Locales. Des recours qui risquent au total « de faire perdre encore beaucoup de temps à l'amélioration des dessertes ferroviaires vers Toulouse et l'Espagne », conclut-il.



Solène Méric

*Crédit Photo : Aqui.fr*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 07/12/2016*  
*[Url de cet article](#)*